



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



Procès-Verbal du Conseil d'Établissement du 4 avril 2023

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H05.

Le secrétariat de séance est confié à l'APE (M. Emmanuel OSTI)

Madame la Proviseure soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration :

Le compte rendu de la séance du 02 février 2023

Votants : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Arrivée de M. GROSSET à 18h13

I- Actes budgétaires.

1.1) COFI :

Mme la Proviseure ordonnateur secondaire et Mme CASSAN-FAYARD, Agent comptable secondaire présentent le compte financier qu'elles se chargent de commenter avec l'aide de M. JOUBERT, secrétaire général.

Elles rappellent que les documents présentés (situation des recettes et situation des dépenses), représentent la situation réelle, à mettre en regard du budget prévisionnel.

La présentation du compte financier est jointe en annexe et a été envoyée au préalable aux membres du Conseil d'établissement.

Malgré l'inflation, la revalorisation de la convention collective italienne de l'enseignement qui impacte de manière importante les charges de personnel local, les frais supplémentaires dus aux conditions sanitaires (COVID sur 1^{er} semestre 22), la situation financière et la trésorerie restent saines grâce à une bonne gestion et à l'augmentation des élèves (qui reste à confirmer l'année prochaine) permettant un niveau satisfaisant d'investissement.

Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17



1.2) Travaux en cours et à venir :

Madame La Proviseure passe la parole à M. JOUBERT, Secrétaire Général, qui présente la programmation des travaux, ceux qui ont été déjà réalisés, en cours et à venir. A retenir pour les travaux à venir une remise en état de la climatisation absolument nécessaire et les travaux de mise en sécurité recommandés par les autorités italiennes. Des travaux de peinture dans le gymnase auront également lieu durant les vacances de Pâques.

1.3) Liste des actions pédagogiques qui donnent lieu à une remise de prix :

Madame La Proviseure explique aux membres du CE que dans le cadre des projets pédagogiques organisés par le lycée Stendhal, des prix peuvent être attribués aux élèves. Le montant de ces gratifications ne peut dépasser un coût unitaire de 100 € par élève.

Quelques exemples : le mai des langues, les concours en mathématiques, Carnaval, médailles tournois de sport.

Madame la Proviseure dans la continuité de Mr. Joubert lors du point précédent, souligne la forte reprise des actions pédagogiques dans la seconde moitié de 2022, ainsi que les voyages pour lesquels un point spécifique sera fait au CE de JUIN.

Madame la Proviseure souligne et remercie l'APE pour la participation humaine et financière à certains des projets.

Madame La Proviseure soumet cette proposition au vote des membres du CE.

Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17

II- Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

2.1) Point examens

Madame la Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure -Adjointe qui fait un point d'étape sur le déroulé des examens de fin d'année.

Mme Leroy relate le bon déroulement des examens à date et remercie au nom de tous Mme Franco et l'ensemble des personnels pour la bonne organisation.

2.2) Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée 2023.

Madame La Proviseure fait un point sur les postes pourvus et à pourvoir pour la rentrée 2023/2024.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Madame La Proviseure fait un retour aux membres du CE des résultats de la campagne de recrutement des détachés.

Elle confirme le maintien de M. LEHNERT Jonathan à l'établissement puisqu'il a obtenu un poste de détaché en EPS.

De même que Mme DUMAS Isabelle obtient un poste de détachée Professeure des écoles.

A pourvoir sur les postes de recrutés locaux : 1 poste en lettres modernes et 1 poste à temps partiel d'anglais.

Un « poste aide-documentaliste » est créé à l'essai et sera pourvu par Mme DI SANTO, enseignante suppléante au lycée, dans le cadre d'une vacation jusqu'à la fin de l'année scolaire, ce qui permettra une amplitude d'ouverture plus importante du CDI comme souhaité par les élèves. Si cette formule s'avère concluante ce poste à temps partiel sera créée définitivement pour 2023-2024 et passera en CCPL en juin.

Par ailleurs il y aura très probablement création d'un demi-poste en mathématiques vu la remise en place de mathématiques générales en Terminale.

Nous sommes toujours à la recherche d'une infirmière pour une suppléance cette année.

Pour l'année prochaine, nous sommes en contact avec une collègue qui avait déjà fait des remplacements dans l'établissement et qui serait disponible à la rentrée mais Madame la Proviseure incite tous les présents à activer leurs contacts car ce recrutement d'une infirmière parlant italien et français n'est pas simple.

III. Actes relatifs au fonctionnement de l'établissement

3.1) Compte-rendu du Conseil d'école

Madame La Proviseure passe la parole à M. GALTIER directeur du 1^{er} degré qui fait un CR oral du conseil d'école qui s'est tenu le 23 mars 2023.

A noter que l'école accueille désormais 171 élèves en maternelle et 425 en primaire.

3.2) Compte rendu et programme d'actions du CESCE :

Madame La Proviseure passe la parole à Mme LEROY qui fait un CR oral des actions du CESCE.

Mme Leroy relate en particulier la mise en place de formations ASSR 1 et 2 pour les élèves de 5^{ème} et 3^{ème} ainsi que la réflexion en cours pour la prochaine mise en place de formations sur les thématiques harcèlement et éducation affective et sexuelle (cette dernière pour les 2^{ndes} et Terminales).

IV. Questions Diverses :



- L'optimisation des salles et des espaces de l'établissement. Nous l'avions évoqué au dernier CE. Nous nous réjouissons de l'augmentation du nombre d'élèves dans notre établissement. Mais cela impacte non seulement l'occupation des salles mais aussi les espaces communs : couloirs, cantine, permanence, cours... Madame la Proviseure évoque la mise en place d'un temps d'échange au mois de juin sur ce sujet important.
- Publication sur le site des résultats bac 2022 et publication des destinations des élèves après le Bac : Madame la Proviseure souligne que ce sera fait dès que possible et que certaines contraintes techniques du site seront résolues, ce qui ne devrait tarder. L'APE souligne l'importance de ces actions pour une meilleure mise en avant des bons résultats des élèves en fin de cycle vis à vis des établissements d'études supérieures mais aussi de potentiels nouveaux élèves

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.



Le secrétaire de séance
Emmanuel OSTI



La Présidente
Emmanuelle MONTICINO